

Près de 30.000 euros déjà collectés pour l'église de Voutezac (Corrèze)

Publié le 19/02/2021 à 15h48



La charpente de l'église a été détruite dans l'incendie. Stéphanie Para

En partie détruite par un incendie dans la nuit du 19 au 20 janvier, l'église de Voutezac a besoin d'importants travaux. Par le biais d'un appel aux dons, la Fondation du Patrimoine a déjà collecté la moitié de son objectif fixé à 60.000 euros.

La Fondation du Patrimoine indique ce vendredi 19 février avoir "presque réussi" à collecter la moitié des 60.000 euros qu'elle souhaite réunir pour participer à la rénovation de l'église de Voutezac, fortement endommagée par un incendie dans la nuit du 19 au 20 janvier.

En trois semaines, près de 10.000 euros de plus ont été donnés puisque [lors d'un premier point effectué le 29 janvier, la Fondation avait indiqué avoir réuni 20.600 euros.](#)

La moitié des donateurs sont Corrèziens

La Fondation du Patrimoine précise que près "près de 60 % des donateurs sont Limousins et que 50% sont plus précisément Corrèziens. 30% sont des habitants de Voutezac."

[Incendie de l'église de Voutezac \(Corrèze\) : des dégâts considérables sur le plan patrimonial](#)

Des dons arrivent également de la France entière et plus spécialement de la région parisienne (20 %). "La quasi-totalité des donateurs sont des particuliers", constate la Fondation. Deux associations ont fait des dons, mais aucune entreprise n'a participé pour l'instant.

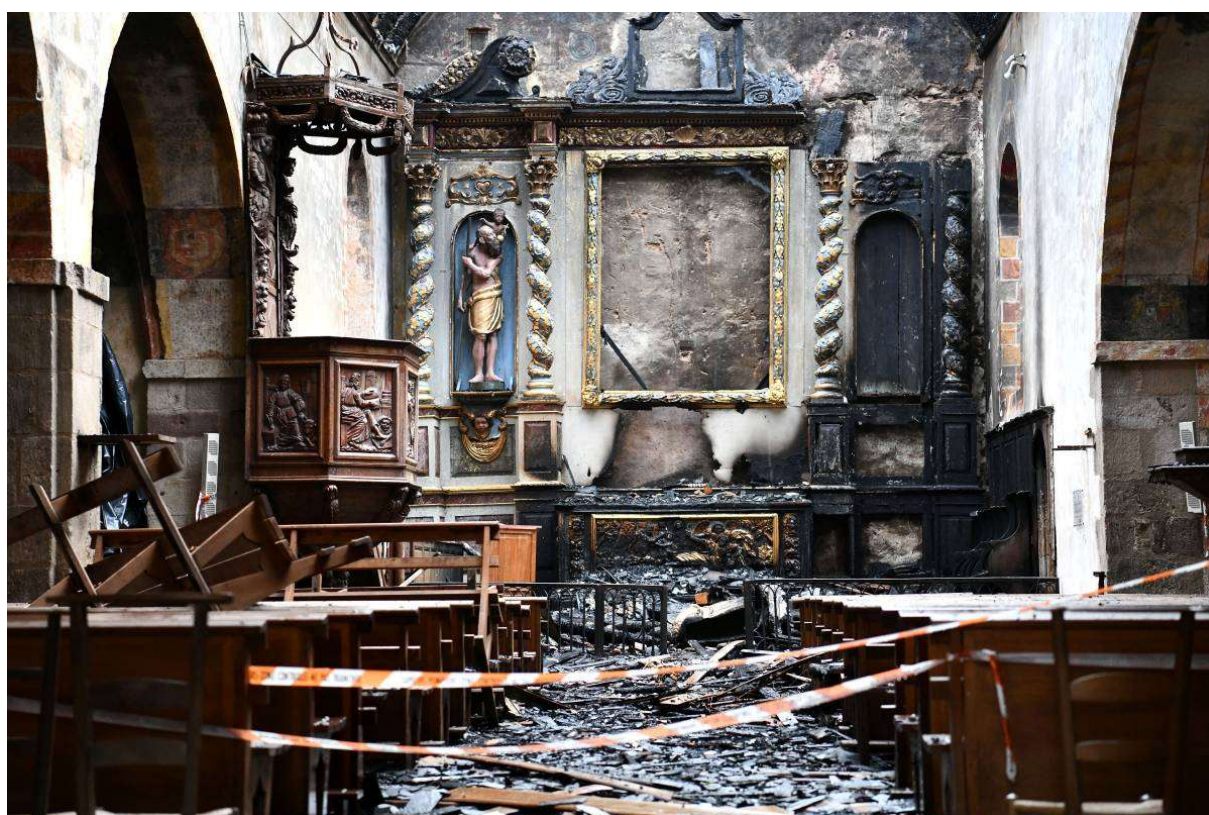
Des garanties données par l'assurance

Toujours selon la Fondation du Patrimoine, l'assurance a garanti à la commune la prise en charge des dommages causés sur le gros œuvre de l'église (principalement la réhabilitation de la toiture et des maçonneries) sans pour autant préciser à quelle hauteur.

Encore éventrée et exposée aux intempéries, l'église va enfin pouvoir être bâchée par une entreprise spécialisée, indique la Fondation du Patrimoine.

"Beaucoup à déboursier pour la commune"

Les objets d'art seront couverts à 5.000 euros chacun. "Mais même si la DRAC interviendra à hauteur de 50% pour le retable, il restera dans tous les cas beaucoup à déboursier par la commune afin de remettre en état tout le mobilier et les peintures", constate la Fondation du Patrimoine.



"C'est pour cela que nous gardons toujours le cap des 60 000 euros que nous estimons tout à fait raisonnable."

Si toutefois une somme plus importante était collectée, le reliquat "sera et restera absolument dédié à la restauration du patrimoine de Voutezac", tient à préciser la Fondation. L'affectation des fonds supplémentaires ferait l'objet d'une "décision prise de concert avec la commune le moment venu, sous réserve de l'éligibilité du projet proposé".

Comment faire pour donner ?

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises. Il est possible de [faire un don en ligne sur le site de la fondation](#) ou par courrier postal en envoyant un chèque (avec le libellé « Fondation du patrimoine - église de Voutezac » au 80 avenue Baudin - 87000 Limoges). La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

